



**COMMUNIQUE**  
Paris, le 09/10/2015

## DES MILLIERS D'AUTOMOBILISTES FLASHES SUR L'A86 : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » EXIGE DES EXPLICATIONS

**Depuis plusieurs jours, l'association « 40 millions d'automobilistes » reçoit un très grand nombre d'appels d'automobilistes ayant l'intime conviction d'avoir été piégés par un radar situé sur l'A86 au niveau du tunnel de Drancy, en direction de Saint-Denis. Habituellement limitée à 90 km/h, la vitesse maximale a été réduite à 70km/h pour cause de travaux. L'association demande à la Préfecture de Seine-Saint-Denis des explications pour ce manque d'information.**

Face au très grand nombre d'appels à l'aide reçus ces derniers jours, l'association « 40 millions d'automobilistes » a relancé le Préfet de Seine-Saint-Denis pour obtenir de plus amples informations sur le dispositif de signalisation mis en place pour informer les usagers de l'axe de la vitesse maximale autorisée.

Les automobilistes qui contactent l'association sont unanimes : la signalisation indiquant une limitation de vitesse temporaire abaissée n'est pas visible et entraîne des excès de vitesse involontaires, sanctionnés par les flashes du radar situé une vingtaine de mètres après la sortie du tunnel.

Pour Sandrine, flashée par ce radar de l'A86, « à cause de travaux récents, la limitation de vitesse a été abaissée de 90 à 70 km/h. Je me suis fait flasher à 71 km/h retenus. Il y a fréquemment des camions à 7h30 le matin qui masquent les panneaux. »

Pour Sophie, c'est l'incompréhension : « j'ai reçu l'amende lundi. Il n'y avait aucun panneau au moment de mon flash. Le plus fou, c'est que mon limiteur de vitesse était enclenché et que je ne roulais qu'à 86km/h au lieu des 90 km/h habituels. »

Alexandre, qui emprunte l'A86 tous les jours pour aller au travail, « je n'ai pas compris pourquoi il s'était déclenché alors que j'étais au régulateur à 90. Le comble c'est qu'il n'y avait aucune signalisation et que les travaux n'avaient pas commencé ! »

Dans un courrier adressé mercredi dernier au Préfet de Seine-Saint-Denis, « 40 millions d'automobilistes » demande l'amnistie de tous les excès de vitesse de moins de 20km/h relevés depuis l'implantation du nouveau dispositif.

Ce n'est pas la première fois que ce genre d'incident se produit en France. En effet, en janvier 2013, un radar situé sur la RN 137 à Rennes flashait 8000 fois par jour. La vitesse maximale autorisée avait été abaissée de 20 km/h pour cause de travaux. « 40 millions d'automobilistes » s'était saisi de cette affaire et avait obtenu l'amnistie le 29 janvier 2013.

« C'est le constat évident d'un manque d'information. Si nous voulons faire respecter les règles, nous ne devons pas donner le sentiment aux automobilistes qu'ils ont été piégés. Nous comptons sur le bon sens et la bienveillance du Préfet de Seine-Saint-Denis pour prendre une décision juste envers des automobilistes responsables qui ont été verbalisés en raison manque d'information » conclut Pierre Chasseray, délégué général.

Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur [www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com), avant leur diffusion.  
Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)

**CONTACT :**

Attachée de presse : Julie HAMEZ  
[presse@40ma.net](mailto:presse@40ma.net)  
Tél. : 02 43 50 06 35  
Port. : 06 10 07 48 26



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA – 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray – délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)



**A propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de l'Union Nationale des Automobile Clubs. [www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)